

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF**

DELIBERATION n°55/2024

**OBJET : BUDGET COMMUNE - DECISION
MODIFICATIVE N°02/2024**

Conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Excusés : 8
Pouvoirs : 5
Votants : 24

SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 1^{er} octobre 2024, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-cinq septembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Christian GORACCI, Pierre BRANCATO, Jean-François PIOVESANA, Sylvie DAVILLER, Adjoint, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Paul THIEULIN, Jean-Marie ROUAN, Patrick LECLERCQ, Vincenzo MARCIANO, Daniel DIB, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON, Céline VERSACE, Caroline RICORD, Nadège ISOARDO, Chantal NIOT, Marc MONIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Martine LIPUMA, Laurence MARGAILLAN, Colette ZALMA, Joëlle BOUHELIER, Lydie CHRETIENNOT, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Emilie GAGLILO.

PROCURATIONS : Martine LIPUMA qui a donné procuration à Christine VAUTRIN, Joëlle BOUHELIER qui a donné pouvoir Jean-Marie ROUAN, Lydie CHRETIENNOT qui a donné pouvoir à Jean-François PIOVESANA, Stéphane GARAVAGNO qui a donné pouvoir à Olivia LEVINGSTON, Eric ROMAN qui a donné pouvoir à Jeannot MANCINI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadège ISOARDO

Monsieur Christian Goracci, 1^{er} adjoint délégué aux finances, expose au Conseil Municipal, dans le cadre de l'ajustement du budget primitif 2024, les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Libellé	DEPENSES		RECETTES	
			+	-	+	-
042	7811	Reprise sur amortissement			703,00	
042	7811	Reprise sur amortissement			447,00	
011	63512	Taxes foncières	3 076,00			
67	673	Titres annulés		1 926,00		
TOTAL FONCTIONNEMENT			1 150,00	-	1 150,00	-

INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Libellé	DEPENSES		RECETTES	
			+	-	+	-
10	10226	Taxe d'aménagement	8 000,00			
10	10226	Taxe d'aménagement			9 150,00	
041	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles			2 997,00	
041	2313	Constructions en cours	2 997,00			
040	281538	Amortissements	703,00			
040	281532	Amortissements	447,00			
458105	458105	Collecte et assainissement eaux usées 2024	30 000,00			
458205	458205	Collecte et assainissement eaux usées 2024			30 000,00	
TOTAL INVESTISSEMENT			42 147,00	-	42 147,00	-

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal :

D'ADOPTER la décision modificative présentée ci-dessus.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Premier Adjoint, entendu et après en avoir délibéré :

ADOPTÉ la décision modificative présentée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le - 9 OCT. 2024
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le - 9 OCT. 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.